la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 9
JUILLET 2024

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
Suppression du porte-à-porte
Recensement à Bayon
Budget communal
La Maison de Santé de Blaye

infos **travaux** p. 8
Engazonnement du cimetière
Bancs, tables et jeux au Square
Travaux façade de la Cure
Travaux au port de la Reuille
Garages à vélos
Campagne de petits travaux

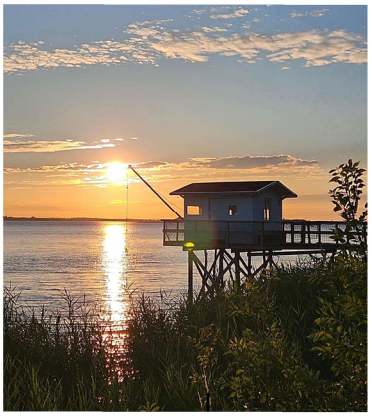
vie de notre **village** p. 11
Marche verte
Cérémonie du 19 mars 1962
Matinée « nettoyons la nature »
Repas des voisins « La Reuille »
Fête des voisins à Coudart
Chez Galinette
Cérémonie du 8 mai 1945

Vie de nos **associations** p. 15
Le Club de l'Amitié
FCBL
Les Tréteaux de l'Enfance
Bayon s'bouge, ACIP
AMBG
Au fil de la passion 33
Vivre les Livres

Du côté de notre **école** p. 25
Voyage à Meschers
Les jeux Olympiques des enfants
Sortie à Nat&a
La Kermesse des écoles
Articles des P'tits journalistes









Infos pratiques

HORAIRES MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h

La Mairie sera fermée cet été :

Le jeudi 25 juillet et le vendredi 26 juillet
Du lundi 05 août au vendredi 16 août
Le jeudi 22 août et le vendredi 23 août
Le jeudi 29 août et le vendredi 30 août

Un élu reste joignable en cas d'urgence au : 06 72 52 65 29
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr

Chiens errants

La divagation :

Un chien en état de divagation est un animal errant. L'article L211-23 du code rural donne la définition suivante :
Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse…, n'est plus sous la surveillance effective de son maitre, se trouve hors de portée de voix de celui-ci permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Les risques :

L'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques…
Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation ou même mordre une personne. ***Ce qui engage la responsabilité exclusive de son propriétaire***.
Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une contravention de 5ème classe dont le montant s'élève à 150€. De plus, l'abandon est réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

La procédure :

Tout chien en divagation et récupéré par la Municipalité seront pris en charge par la fourrière Sarl TRANS AMIS de Campugnan.
Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire :
Conformément à la législation (art. L211-24 du code rural), la Sarl TRANS AMIS est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.
Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

RELAIS

Expert de l'**Économie Sociale et Solidaire en Gironde**, RELAIS favorise les liens entre les acteurs économiques locaux (*particuliers, entreprises, associations, collectivités*) et les demandeurs d'emploi depuis plus de 30 ans.

RELAIS a pour mission :

D'accompagner des personnes en recherche d'emploi dans un projet d'insertion professionnelle et de simplifier le recrutement pour les professionnels et particuliers.

Relais Agence de Blaye

Adresse :
13 Rue André Lamandé 33390 Blaye
Téléphone :
09 83 21 19 79
Horaires d'ouverture :
Mardi et Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Jeudi : 14h45 - 16h45
Siège à Saint André de Cubzac : 05 57 43 55 72

Nouveauté 2024 !

En tant que particulier, vous payez la moitié de votre facture. L'URSSAF nous verse directement le solde.

Les services proposés :

Tonte de pelouse, débroussaillage, plantation, désherbage, taille de haies et d'arbres, broyage de végétaux à domicile, aide au déménagement, nettoyage de vitres, poussière, nettoyage sols, repassage et rangement du linge de de maison, nettoyage haute pression et petits travaux de bricolage.

Etat civil

Naissance : nous souhaitons la bienvenue à …

-Victor JONNIER né le 16 avril 2024

Décès : nos sincères condoléances aux familles et amis de …

-PABION née MORA Marie Thérèse décédée le 27 janvier 2024

-MARTIN André décédé le 18 mars 2024

-ROULAND née BOUYROU Huguette décédée le 08 avril 2024

-DECOUZON Marie-Paule décédée le 26 mai 2024

Mariage : nos félicitations à …

-Antonio AGUADO NOVILLO et Marie-Christine LAMBERT le 09 avril 2024

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(Secrétaire)*
• **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

Au moment, où notre pays sort ébranlé de la période d'élections avec l'arrivée de nouveaux députés issus de l'expression des votants, nous constatons, en ce jour de fête nationale du 14 juillet, qu'il n'y a toujours pas de nouveau premier ministre. Nous ne pouvons qu'espérer que cette nouvelle représentativité nationale puisse venir apaiser les tensions de ces derniers mois et laisser place à la quiétude. Un vaste vœu….

« …Vous demeurez notre priorité et que nous continuerons de tout mettre en œuvre pour assurer votre qualité de vie… »

En cette période propice au doute, au découragement, avec tous les aléas du quotidien, les épreuves, j'ai une pensée forte pour nos viticulteurs qui souffrent de la crise viticole ; je suis attristé à la vue des friches qui se créent, à l'arrachage des pieds de vigne qui ont été plantés par nos anciens, continuons à faire preuve d'un optimisme raisonné dans l'avenir et refusons le renoncement.

La période estivale est bien entamée et, avec elle, son lot de manifestations festives dont le point d'orgue est la **Fête annuelle du village le 27 juillet prochain.** Portée par l'association AFCL et tous les bénévoles qui la compose, soutenue par la municipalité, cet évènement est un moment fort de la vie communale, promesse de bons moments passés ensemble. Elle est le reflet du dynamisme de notre village.

J'en profite pour remercier et féliciter l'ensemble de celles et ceux qui se mobilisent pleinement pour apporter tout au long de l'année des activités, des manifestations créatives, originales et, surtout, conviviales et cela dans l'intérêt de tous, véritable « ciment » social de notre belle commune de Bayon.
Notre objectif et celui des équipes (agents et élus) est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même esprit d'écoute, de dialogue et de disponibilité pour vous tous.

Notre rôle est de travailler toujours au développement de notre commune, de l'entretenir, de résoudre les problèmes que vous nous soumettez pour le bien-être de tous et ce sans augmentation des impôts locaux.

Je ne vais pas revenir sur toutes nos réalisations depuis le début 2024 concernant notre vie communale, cependant, vous trouverez dans la gazette, beaucoup d'informations, d'images sur les problèmes individuels que vous nous avez transmis et que nous avons résolu (améliorations de la voirie, urbanisme, jardin communal, etc).

Soyez sûrs que vous demeurez notre priorité et que nous continuerons de tout mettre en œuvre pour assurer votre qualité de vie, dans l'intérêt général. Nous espérons que cet été soit beau, rempli de joie et de beaux moments de liesse et de partage :

Merci encore aux élus, aux associations locales, pour leur dynamisme.

BEL ÉTÉ ET BONNE LECTURE À TOUTES ET À TOUS !

Avec tout mon dévouement,

Le Maire,

hervé Gayrard

Suppression du porte-à-porte : où en est-on ?



Le 06 septembre 2022, le SMICVAL a initié une réforme importante portant sur 50 points, dont **l'arrêt de la collecte en porte-à-porte à moyen terme**. Cette délibération votée en toute légalité par le conseil syndical du SMICVAL suscite toujours beaucoup de controverses concernant cette délibération qui envisage d'arrêter le porte-à-porte de la collecte des ordures ménagères sur notre territoire.

Après un manque de pédagogie évident pour accompagner ce changement, il paraît judicieux et impératif de suspendre cette décision et attendre le résultat d'un éventuel recours au tribunal administratif de Bordeaux déposé par 51 communes dont notre commune de Bayon sur Gironde où j'ai proposé de repousser la mise en place de ce projet en 2026 après les prochaines élections municipales.

En tant qu'élu et représentant du territoire, je préconise de remettre tout à plat, d'expliquer aux citoyens et aux élus la situation financière du SMICVAL, les tenants et les aboutissants. Si nous ne faisons rien, de déterminer quels sont les scénarios qui s'imposent et d'identifier quels seraient les réels coûts pour les communes et les citoyens.

Il serait démocratiquement intéressant d'informer et de former sur les enjeux écologiques et ainsi proposer deux ou trois scénarios possibles en ciblant les impacts financiers pour chaque partie prenante.

Reprendre les échanges et les explications, suite à cela pourquoi ne pas organiser un référendum local car le choix appartient aux citoyens et à nous élus.

Certaines communes ont accepté de mettre en place des points de collecte, une évaluation sur un an d'expérimentation pourrait également alimenter la décision finale.

De plus, je suis particulièrement contre imposer une "marchabilité" de plus de 300 mètres pour des personnes âgées ou en situation d'handicap, il nous faudra trouver une organisation plus adaptée en fonction des besoins des citoyens.

De manière synthétique, j'ai proposé de repousser l'échéance de l'application de ce projet comme obtenu par la CALI, d'organiser des réunions d'information et de formation en proposant plusieurs scénarios et de pouvoir laisser la décision finale aux citoyens et aux conseillers municipaux.

Hervé GAYRARD

Recensement sur BAYON

La commune de Bayon sur Gironde sera recensée en 2025. Cette enquête de recensement de la population se déroulera du **jeudi 16 janvier 2025 au lundi 17 février 2025**.

Nous vous communiquerons lors de la prochaine gazette les noms des agents recenseurs qui viendront à votre rencontre.

C'est utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le calcul du nombre de conseillers municipaux ou du nombre de pharmacie. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par la commune se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.



C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, **votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données**. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Sophie

Le Budget communal

Ce budget a été réalisé avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants de ne pas avoir recours à l'emprunt et de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et l'État chaque fois que cela est possible.

Le budget primitif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **la section de fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux.
- **la section d'investissement** qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

La Section de Fonctionnement

Pour Rappel : Résultat de Fonctionnement de l'année 2023

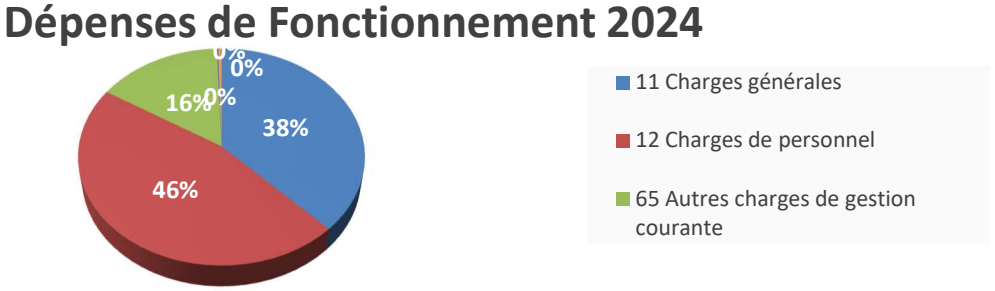
Recettes de fonctionnement	758 240.03€
Dépenses de fonctionnement	569 102.97€
Résultat de l'année 2023	**189 137.06€**
Excédent reporté en 2022	+ 804 332.42€
Excédent global de fonctionnement	993 469.48€

Dépenses de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux. Elle est constituée des frais liés à la consommation des bâtiments communaux, leur entretien, les frais de salaire du personnel communal, l'achat de fournitures et produits divers, les prestations effectuées par des services extérieurs (instruction urbanisme…), les subventions aux associations, les intérêts des emprunts...

Les dépenses de fonctionnement au Budget Primitif 2024 :

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2024	
011	**Charges générales**	240 850.00€	**257 600.00€**	37.68%
60	*Achats divers, énergies…*	*74 450.00€*	*81 750.00€*	
61	*Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)*	*94 650.00€*	*106 500.00€*	
62	*Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie…)*	*70 950,00€*	*68 850,00€*	
63	*Impôts Taxes*	*800.00€*	*500.00€*	
012	**Charges de personnel**	325 630.00€	**316 200.00€**	46.25%
65	**Autres Charges de gestion courante**	113 623.13€	**105 967.88€**	15.50%
66	**Charges financières**	1 262.85€	**1 010.68€**	0.15%
68	**Dotations provisions**	450.70€	**550.00€**	0.08%
042	**Opération d'ordre transfert entre section**	24 079.69€	**2 371.14€**	0.35%
Total		705 896.37€	683 699.30€	100.00%
023	*Virement section investissement*	*744 986.44€*	***746 570.18€***	
Total des Dépenses		1 450 882.81€	**1 430 269.48€**	

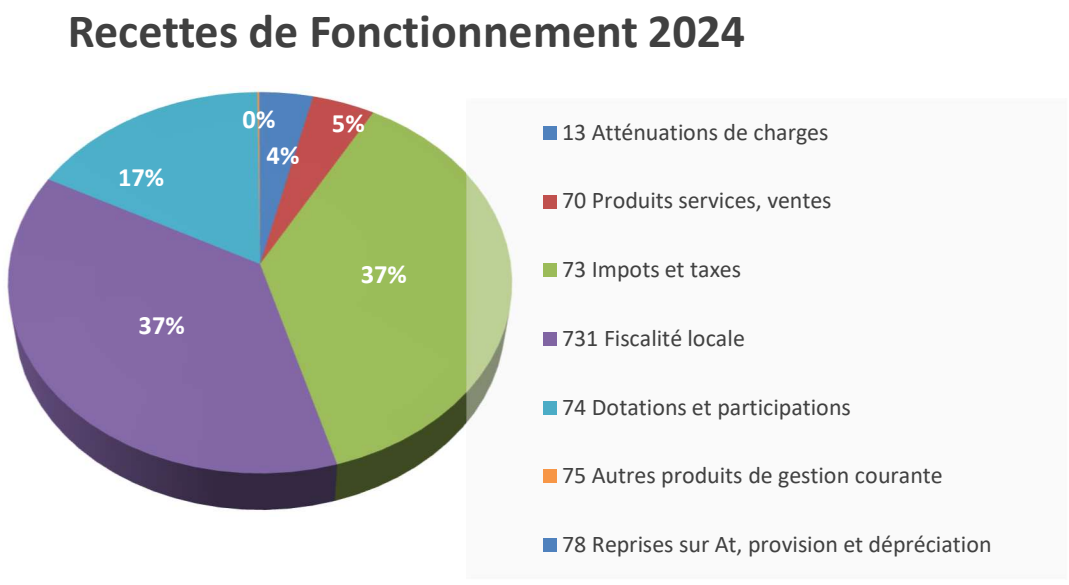


Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, concession funéraire…), aux impôts, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2024 :

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2024	
013	**Atténuations de charges**	30 000.00€	**20 000.00€**	3.73%
70	**Produits services, domaine et ventes div.**	29 100.00€	**23 800.00€**	4.43%
731	**Fiscalité locale**	200 000.00€	**200 000.00€**	37.26%
73	**Impôts et taxes (sauf 731)**	220 500.00€	**200 500.00€**	37.35%
74	**Dotations et participations**	148 080.00€	**91 500.00€**	17.05%
75	**Autres produits de gestion courante**	1 000.00€	**700.00€**	0.13%
76	**Produits financiers**	0.00€	**0.00€**	0.00%
77	**Produits exceptionnels**	5 055.86.00€	**0.00€**	0.00%
78	**Reprises sur At dépréciation et provision**	50.00€	**300.00€**	0.06%
042	**Opération d'ordre transfert entre section**	12 764.53€	**0.00€**	0.00%
Total		646 550.39€	536 800.00€	100.00%
002	*Excédent de fonctionnement reporté*	*804 332.42€*	*893 469.48€*	
Total des Recettes		1 450 882.81€	**1 430 269.48€**	



La Section d'Investissement

Pour Rappel : Résultat d'Investissement de l'année 2023

Recettes d'investissement	214 269.31€
Dépenses d'investissement	- 94 127.53€
Résultat de l'année 2023	**17 086.83€**
Excédent reporté en 2022	+ 139 343.61€
Excédent global d'investissement	259 485.39€

Dépenses d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme (achat immobilier, travaux sur les bâtiments communaux, acquisition d'un véhicule...).

Les dépenses d'investissement au Budget Primitif 2024 :

N° Opér.	Libellés	Budget Primitif	
13	**Prévention des inondations** *Ruisseau du Gourrou – Zone humide*	50 000.00€	4.44%
14	**Falaise « Route de la Reuille »** *Etude avec EPRCF 33*	20 000.00€	1.78%
16	**Voirie** *Sécurisation de la RD669 et réfection voirie, embellissement du Bourg, panneau affichage électronique, plan vélo avec la CCB*	285 000.00€	25.30%
17	**Ecole** *Remplacement d'un vidéoprojecteur, réfection des menuiseries, etc.…*	23 000,00€	2.04%
28	**Assainissement** *Extension du réseau*	80 000.00€	7.10%
29	**Mairie** *Réfection des pierres sur la façade, matériel informatique*	17 000.00€	1.51%
30	**Square** *Parcours de Santé et jeux*	35 000.00€	3.11%
32	**Eclairage Public** *Réseau d'électrification*	125 000.00€	11.10%
33	**Cimetière** *Réfection ossuaire, pose de gazon naturel*	40 000.00€	3.55%
45	**Salle de la Cure** *Réfection de la façade*	50 000.00€	4.44%
46	**Borne Incendie** *Extension réseau, embellissement*	50 000.00€	4.44%
47	**Acquisition Foncière**	250 000.00€	22.19%
48	**Salle Polyvalente** *Solde travaux de rénovation*	40 000.00€	3.55%
Sans opérations	*Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / Broyeuse / Décorations de noël/ Clôture bâche incendie*	55 000.00€	4.88%
Total		**1 120 000.00€**	
1641	Remboursement Emprunt	6 426.71€	0.57%
Total des Dépenses d'investissement		**1 126 426.71€**	100.00%
Opérations d'ordre		*0.00€*	
Total des Dépenses		**1 126 426.71€**	

Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement au Budget Primitif 2024 :

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**8 000.00€**	6.65%
10222	*FCTVA*	*8 000.00€*	
10226	*Taxe d'Aménagement*	*0.00€*	
1068	**Excédents de fonctionnement**	**100 000.00€**	83.08%
13	**Subventions d'investissement**	**10 000.00€**	8.31%
1321	*Etat (Fond Barnier)*	*8 000.00€*	
1323	*Département*	*2 000.00€*	
040	**Opération d'ordre transfert entre section**	**2 371.14€**	1.97%
Total		**120 371.14€**	100.00%
021	*Virement de la section de fonctionnement*	***746 570.18€***	
001	*Solde d'exécutif positif reporté de 2023*	*259 485.39€*	
Total des Recettes		**1 126 426,71€**	



Maison de santé de blaye



LA MAISON DE SANTÉ DE BLAYE (MSB) VA-T- ELLE FERMER ?

NON ! Tout est mis en œuvre pour conforter dans l'avenir l'offre de soins.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ONT- ILS ÉTÉ ÉVINCÉS DE LA MAISON DE SANTÉ DE BLAYE ? NON !

La SISA qui signifie Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires regroupant les professionnels de Santé de la Maison de Santé de Blaye, qui assurait certains frais de fonctionnement du bâtiment, a fait des choix hypothéquant son équilibre financier. La Communauté de Communes de Blaye (CCB) a alerté, dès 2022, les gérants de la SISA sur l'impact financier de prochains départs à la retraite et résiliations réceptionnés de plusieurs professionnels de Santé.

Des réunions de travail ont été proposées par la CCB ainsi que des solutions concrètes pour absorber cette difficulté financière. Au regard des discussions compliquées, la CCB a sollicité la médiation de la Sous-Préfecture de Blaye.

Après quelques mois, la SISA s'est retirée des négociations et a informé la CCB de sa future dissolution. La CCB a donc dû reprendre l'intégralité des charges de gestion assurées par la SISA.

Afin de pouvoir s'inscrire dans un nouveau modèle, la CCB a fait le choix de dénoncer en juin 2023 l'ensemble des baux actuels. Ces derniers seront résiliés en avril 2024. ***Juridiquement pour pouvoir mettre en place de nouveaux baux il était nécessaire de mettre fin aux précédents.*** Des entretiens individuels ont été programmés avec chaque locataire afin d'étudier leur projet professionnel.

POURQUOI LES SECRÉTAIRES ONT-ELLES CHANGÉ EN JUIN ?

Les professionnels de Santé ont fait le choix de dissoudre la SISA, ce qui a entraîné le licenciement des deux secrétaires médicales à compter de fin juin 2023. Ayant appris cette décision, la CCB a alors rapidement proposé des temps de travail avec les liquidateurs afin d'assurer la continuité de service au sein du bâtiment.

Dès fin juin 2023, deux secrétaires médicales ont pu être recrutées par la CCB afin d'assurer l'accueil et le lien entre les patients et les professionnels de Santé. Ces postes ont bien sûr été proposés aux deux personnes licenciées par la SISA qui ont préféré décliner.

LA CCB A-T-ELLE REFUSÉ L'ARRIVÉE DE PLUSIEURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ ? NON !

Un seul. La SISA a remis en cause le protocole d'accueil des nouveaux professionnels de Santé défini conjointement avec la CCB dès l'ouverture de la MSB.

La CCB, propriétaire du bâtiment, garante de l'intérêt général en matière de Santé sur son territoire et défenseuse de l'Hôpital public et des valeurs du service public privilégie une cohérence dans l'implantation des professionnels de Santé sur son territoire.

Ainsi, il est impossible de cautionner l'arrivée de praticiens salariés de cliniques privées orientant les patients sur des cliniques de la métropole au détriment de l'Hôpital public. La défense de l'Hôpital public est incontournable ainsi que le soutien à la médecine de ville pour permettre l'accès aux soins des habitants tant en matière de proximité que de finance. L'Hôpital public est un facteur incontournable d'attractivité pour l'installation des nouveaux médecins.

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PARTENT MAIS Y-A-T-IL DES ARRIVÉES ? OUI !

La Maison de Santé de Blaye accueille désormais deux nouvelles professionnelles :

- Une sage-femme
- Une podologue

D'autres arrivées sont en cours de discussions.

Y-A-T-IL UNE PÉNURIE DE MÉDECINS SUR LE TERRITOIRE ? OUI !

Le territoire n'échappe pas au contexte national et européen de pénurie de soignants. Une partie des solutions à déployer pour gagner en attractivité médicale ne relève pas de décisions politiques locales, mais d'orientations nationales, et ce notamment sur deux points.

- Le zonage FRR (France Ruralité Revitalisation, nouvelle dénomination des Zones de Revitalisation Rurale à compter du 1er juillet 2024) et les exonérations financières auxquelles il ouvre droit peuvent conduire certains professionnels de Santé à se délocaliser à quelques kms au nord de Blaye pour en bénéficier.
- L'organisation du système des gardes médicales localement, contraignante pour les médecins généralistes, représente également un frein à leur installation. A titre d'exemple : la Charente Maritime est un des rares territoires sur lequel les gardes ne sont pas règlementées en semaine et une partie du Cubzaguais est couverte par l'association SOS Médecins assurant cette permanence de soins.

La mise en concurrence des territoires n'est pas acceptable. Les élus locaux se sont mobilisés sur cette question. Aujourd'hui, il apparaît plus que jamais que le territoire de la CCB, comme de trop nombreux territoires en France, s'inscrit dans un contexte très contraint en matière de Santé.

LA CCB EST-ELLE LÉGITIME POUR TRAVAILLER SUR LA QUESTION DE LA SANTÉ ? OUI !

La construction de la Maison de Santé de Blaye, propriété de la CCB, s'est pleinement inscrite dans la politique de Santé conduite. La CCB s'implique historiquement dans une démarche participative de co-gestion et dans une relation complémentaire entre la collectivité, garante de l'intérêt général en matière de Santé sur son territoire, et des professionnels, experts du soin.

Ainsi, la CCB s'est-elle mobilisée dès l'origine du projet de la MSB : recherche de nouveaux professionnels, appui technique, juridique ou en matière de coordination, réponses aux nombreuses sollicitations visant à réduire les charges pour les professionnels utilisant le bâtiment. L'ambition de la CCB pour le territoire en matière de Santé ne s'est pas limitée à ce seul projet. La Maison de Santé fait figure de pièce maîtresse et d'élément fédérateur d'un ensemble plus large : le Pôle Santé comprenant différentes structures médico- sociales (ITEP, IME, Pôle d'autoadialyse).

- Depuis 2018, la CCB et son CIAS se sont engagés aux côtés des autres communautés de communes du territoire et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans une réflexion visant à l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS). Il a pour vocation de mettre en cohérence la politique de Santé et les besoins du territoire et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en Santé Publique.
- En 2020, la CCB a répondu aux sollicitations des acteurs publics en matière de Santé en assurant la mise en place d'un centre de vaccination à Cars. Ce centre aura permis de vacciner près de 27 842 personnes grâce à la mobilisation de médecins, d'infirmiers et de nombreux bénévoles.

QUEL EST LE COÛT MENSUEL POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

Les montants sont fixés au prorata de la surface occupée par le professionnel de Santé.

- Un loyer lié à la valeur locative des locaux
 444,64 à 621,48 € / mois
- Des charges incluant la maintenance et l'entretien courants, les fluides, l'accueil, la téléphonie …
 378,42 à 555,12 € / mois
- En option, un forfait de charge lié à une prestation de secrétariat renforcé.

La CCB met également en place une politique de loyers minorés pendant quatre ans en faveur des nouveaux arrivants au sein du bâtiment :

- Une baisse de 70 % du loyer durant les deux premières années d'exercice ;
- Une baisse de 40 % du loyer les deux années suivantes.

En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à maintenir un exercice effectif au sein de la MSB durant 5 ans.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BLAYE

Engazonnement des allées du cimetière



Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans notre dernière gazette municipale, nous avons procédé à l'engazonnement des allées de la partie ancienne du cimetière. Les allées gravillonnées ne permettaient pas un cheminement pratique et nous contraignaient beaucoup au niveau de l'entretien et du désherbage notamment.

Les travaux qui consistaient à retirer le gravier et le polyane étant faits, nous avons pu fin janvier, dès le lundi 29, procéder à la phase de pose du gazon.

Comment se sont déroulés les travaux ?

- Grattage des allées qui étaient en calcaire compacté avec un outil derrière un petit tracteur,
- Ratissage
- Dépose de terre végétale sur environ 5 cm,
- Passage du rouleau pour compacter la terre.
- Mise en place des rouleaux de gazon. Un travail qui ressemble à la pose de moquettes avec découpes au cutter.

Pour ces travaux nous avons pu compter sur nos deux prestataires ainsi que l'aide précieuse de nos cantonniers et de Jean-François. Il fallait faire vite, dès réception des rouleaux de gazon, nous ne disposions que de quelques heures pour les installer avant qu'ils ne dépérissent.

Nous prévoirons dans un autre temps, un système d'arrosage installé sur un bac de récupération des eaux de pluies. Ceci nous permettra en période de forte chaleur de pouvoir conserver un gazon vert et un cimetière toujours en superbe état.



Vincent HERNANDEZ

Poursuite de l'aménagement du Square

De nouveaux bancs et tables de pique-nique ont été installés dans le parc pour que chacun puisse profiter de cet espace convivial. Ce sont trois nouveaux bancs verts pour un montant de 1368 € TTC, une table de pique-nique classique et une autre table de pique-nique adaptée aux personnes à mobilité réduite à 3162 € TTC qui ont été installées pour venir compléter l'offre déjà présente. Au total 6 bancs et 3 tables sont désormais à la disposition de tous.





Lors du précédent conseil municipal des enfants, les jeunes ont choisi trois jeux qui compléteront ceux déjà présents. Nous avons déjà commandé les jeux, et seront donc installés prochainement : une balançoire d'un style différent, un mur à grimper et un tourniquet pour un montant de 12 667 € TTC.

Laure BEGOT

La restauration du bâtiment « La Cure » se prépare !

Cette restauration était inscrite dans nos investissements à réaliser sur la mandature en cours. Cela va débuter à partir de fin août 2024, le retard pris est consécutif aux intempéries du 1er semestre 2024. Nous étions aussi liés à la disponibilité des entreprises du bâtiment. Ces travaux se feront dans un souci de respect des tons de l'église et de la salle polyvalente. La pierre de taille va réapparaitre ainsi que la gouttière de type dalle nantaise.



Façade de la cure entièrement bétonnée.

Les travaux vont consister à piquer les enduits ciment sur la façade, retailler les parements de chaînettes et bandeau, restaurer toutes les colonnes comme à l'origine du bâtiment. Toutes les pierres moulurées seront remplacées et taillées sur l'ensemble de la façade. La dépose des volets et gonds, la taille de toutes les pierres de gonds dégradées, les tableaux en bandeau. La finition se terminera par une réalisation d'un enduit chaux lissée.

Ces travaux ne pourront commencer qu'après la dépose de la gouttière existante ainsi que le retrait de la génoise qui n'a pas été réalisée selon les règles de l'art.

La coordination des travaux sera primordiale entre le couvreur et le maçon, la pause d'un échafaudage sera nécessaire pour réaliser ces travaux. Espérons que la météo nous permette d'intervenir sans difficulté.

Nous attendons tous avec impatience la rénovation de ce magnifique bâtiment du cœur du bourg qui va finaliser notre centre du village.



Coté église la cure sera restaurée, de plus le côté de la chaufferie sera réalisé en placage de pierre.

Hervé GAYRARD

Travaux Place du Port à La Reuille et aménagements



Accès Impasse du Port

Depuis de nombreuses années, il était nécessaire de rendre mieux accessible l'entrée de l'impasse du Port à La Reuille.

En effet, l'accès étant étroit au passage de la place du port vers l'impasse du Port, l'accès des véhicules du SDIS ainsi que des petits camions et véhicules de secours n'était pas possible. Ainsi, après le vote du conseil municipal il a été réalisé un enrochement sur le port afin de ne plus avoir de virage à l'entrée.

Nous en avons profité pour construire 2 murets avec les pavés du port et rapporter de la terre au pied des 2 arbres. En effet, les racines des 2 tilleuls étaient à l'air libre suite à la projection des vagues de l'estuaire.



Table installée + muret protection arbres

Deux plateformes en béton ont été réalisées sur lesquelles vont se positionner 2 tables de pique-nique ovales pour le bonheur des touristes et des riverains à l'ombre des tilleuls.

Une couche d'enrobé sera réalisée sur la place du Port de la Reuille afin de finaliser les travaux.

Hervé GAYRARD

Installation de garages à vélos



Soucieux de vouloir promouvoir la mobilité douce et durable et afin d'améliorer les infrastructures cyclables, nous avons décidé d'installer des parkings à vélos dans le bourg de BAYON, au niveau des écoles et du square. C'est une des mesures clés qui nous permettra d'encourager nos habitants à utiliser leurs vélos pour leurs déplacements quotidiens. Ceci vient en complément du projet de piste cyclable qui a été décidé en communauté de communes, qui reliera le centre des communes entre elles, notamment entre BAYON et GAURIAC en passant par notre lieu-dit Plisseau.

- Il s'agit donc pour nous d'encourager l'utilisation du vélo pour avoir un impact bénéfique sur les émissions de gaz à effet de serre.
- Fournir des espaces sécurisés pour stationner les vélos réduira aussi le risque de vol.
- On constate aussi que les villes et villages plus adaptés aux cyclistes sont souvent plus agréables à vivre.
- Le système de stationnement par arceaux est très simple et économique.

Cette démarche d'installation de parkings contribue à un village plus vert, plus sain et plus agréable. Nous ne manquerons pas de développer cette offre dans d'autres zones de la commune.

Vincent HERNANDEZ

Campagne de petits travaux communaux



Depuis de nombreuses années, certains petits travaux de voirie, d'accès ou de canalisations d'eau pluviales restaient à faire. Nous avons décidé de lancer la programmation de ces chantiers via l'entreprise SP TERRASSEMENT.

Voici les travaux qui sont à venir (certains sont déjà réalisés) :

- **Travaux route des Espalliers** : fourniture et pose de caniveaux, piquage au fossé, reprofilage calcaire avec gravillonnage à sec diorite.
- **Travaux Chemin de Nodot :** terrassement avec évacuation, fourniture et pose de caniveaux CC1, création grille 40x40 avec piquage sur le réseau existant, gravillonnage à sec diorite sur partie privée, rénovation, nettoyage et sécurisation du puits communal.
- **Travaux Route de Coudart :** terrassement avec évacuation, fourniture et pose de bordures, reprofilage calcaire et réparation d'un tuyau cassé.
- **Travaux Chemin des Androns :** terrassement avec évacuation, fourniture et pose de caniveaux CC1 et raccord chaussée en béton.
- **Travaux Place du Port :** terrassement avec évacuation, fourniture et pose de blocs d'enrochement bétonné, reprofilage à l'intérieur de l'enrochement en calcaire, fourniture et pose de bordures T2 et P1.
- **Travaux Chemin de Plisseau :** démolition du trottoir avec évacuation, mise à la côte de regard, fourniture et pose de bordures, remise en état des accès en calcaire.
- **Travaux Route de la Reuille :** terrassement avec évacuation, fourniture et pose de bordures, reprise de la chaussée en béton.
- **Travaux pour l'installation du Radar Pédagogique :** terrassement avec évacuation, fourniture et pose d'un élément en béton de gros diamètre, remplissage en béton.
- **Dalles béton pour installer 3 tables de pique-nique dont une PMR :** décapage et mise à niveau du sol, pose de coffrage, fourniture et pose de treillis soudés, coulage béton.

L'ensemble de tous ces travaux s'élève à **20 000 € net.**

Vincent HERNANDEZ

Marche verte du 3 février – Bayon s'bouge



Comme chaque année l'association Bayon s'bouge a organisé une séance de marche dynamique animée par Sophie Venancy. A cette occasion, l'association proposait durant cette matinée de ramasser les détritus visibles sur le parcours du groupe de marche.

La Mairie s'est associée à cette démarche et a offert un pot de l'amitié à l'issue du parcours.

Une quinzaine de marcheurs a ainsi pu sillonner les bords de route et chemins ruraux à la recherche de tous types de déchets.

La récolte fut, comme à chaque fois, importante et variée. Entre bidons, bouteilles de verre, cannettes, plastique en tout genre, poches, mégots…rien ne nous a échappé !

Fiers de nos actions, nous avons pu profiter d'un moment de convivialité autour d'un petit verre bien au chaud dans la Mairie.

Merci à tous pour la participation et rendez-vous l'année prochaine !

Vincent HERNANDEZ

Cérémonie du 19 mars 1962

La cérémonie du 19 mars 2024 pour la journée nationale du Souvenir qui s'est déroulée à Bayon sur Gironde, à 11h45 devant la Mairie, avait pour but de commémorer le 62ème anniversaire du cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962.

Cet événement est marqué chaque année par une cérémonie officielle et des hommages aux victimes de ce conflit.



Après avoir lu les discours officiels, M. Le Maire, en présence de nos anciens combattants, d'élus, des associations et de certains habitants, a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs aux monuments aux morts. Une minute de silence a été observée en mémoire aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

La cérémonie permet de ne pas oublier, de se souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont vécu et souffert durant cette période de l'histoire franco-algérienne.



La présence de nos anciens combattants représente un lien direct avec les événements historiques commémorés. Leur présence rappelle concrètement les sacrifices et les expériences vécues durant la guerre d'Algérie. Leur présence est aussi un moyen de contribuer à l'éducation des jeunes générations sur les réalités et les conséquences de la guerre d'Algérie, et sur l'importance de la paix et de la réconciliation. En leur présence c'est aussi l'occasion de leur exprimer respect et reconnaissance pour leurs sacrifices et leur service. Ils permettent de maintenir vivant le souvenir de cette période historique et nous les en remercions.

Vincent HERNANDEZ

Matinée « nettoyons la nature »



Une matinée "Nettoyons la Nature" a été organisée le samedi 6 Avril 2024 par la Mairie avec le concours de certaines de nos associations, des enfants de nos écoles et d'habitants de la commune. Cette démarche vise à sensibiliser le public à la protection de l'environnement en nettoyant des espaces verts, comme le bord de nos routes, le square, les chemins pédestres et autres lieux naturels. Nous nous sommes répartis en petits groupes afin de pouvoir quadriller au maximum la commune. Evidemment, nous ne manquions pas de gants, de sacs poubelles et pour certains de pinces à déchets pour mener à bien notre mission : recueillir tous les déchets sur les zones que nous avons pu parcourir.

Cette année encore, nous avons pu constater que cette matinée de nettoyage n'est pas inutile. Ce ne sont pas moins d'une quinzaine de sacs remplis de déchets en tout genre qui ont été collectés. L'action n'est donc pas sans effet et nous pouvons remercier l'ensemble des participants pour leur engagement envers la préservation des espaces naturels, pour un environnement et un village, notre village de Bayon, plus propre. Ils jouent un rôle actif dans la protection de nos paysages et dans la promotion des comportements écoresponsables. Merci encore à tous !!!



Cet évènement que nous organisons chaque année vise avant tout à sensibiliser les individus sur les comportements irrespectueux. Le but ultime est de pouvoir changer les mentalités en incitant les participants à réfléchir à leur propre production de déchets et à l'importance de préserver notre environnement.

Chaque petit geste compte et ensemble, nous pouvons faire de grandes choses pour un avenir plus propre et plus vert.

Vincent HERNANDEZ

Repas des voisins à La Reuille

Comme tous les ans, les habitants du quartier de La Reuille se sont réunis le 22 juin dernier chez Françoise et Hervé GAYRARD pour leur traditionnel repas annuel des voisins.

Il y avait une vingtaine de personnes à partager ce très bon repas concocté par tous les participants. Cependant la météo fut capricieuse et après avoir installé tables et chaises dans notre allée, la pluie et le vent nous ont contraints à se replier dans notre grange.





Mais la pluie n'a pas perturbé la bonne humeur pour ce grand moment de partage, un moment tant attendu par tous les voisins.

Merci à tous pour les préparatifs et l'organisation de cette belle journée.

Hervé GAYRARD

Fête des voisins à Coudart !



Le repas de quartier est une tradition qui ne saurait se perdre dans le hameau de Coudart !

Chaque année nous avons l'honneur et le privilège de pouvoir nous retrouver chez Elena et Jean-Christophe Faure, nous, les habitants du secteur de Coudart, autour d'un repas convivial dans le cadre de notre fête des voisins. Plus qu'un simple repas, cet événement nous donne l'occasion de rencontrer de nouveaux amis et de renforcer les amitiés existantes !

Cette année nous n'étions pas moins d'une quarantaine à avoir répondu présent à l'invitation de nos hôtes. Au programme de la soirée, apéro, échanges, repas que chacun apportait pour partager avec les autres, musique et fête.

Ce fut un agréable moment où nous avons pu nous rappeler les beaux souvenirs des années passées ! Au-delà des anecdotes personnelles, ce moment contribue à créer un environnement où chacun peut se sentir appartenir à une communauté, à notre quartier ! C'est ainsi que l'on favorise le partage, la solidarité et le bon vivre ensemble.

Encore merci à Elena et Jean-Christophe pour l'organisation de ce moment incontournable et très attendu de convivialité et d'amitié.

Nous ne manquerons pas le rendez-vous pour l'année prochaine !

Vincent HERNANDEZ

Chez Galinette !

Chez Galinette ouvre ses portes. On y est la saison de la récolte est lancée au jardin nourricier ! Légumes de saison et plantes aromatiques en vente sur place mais aussi à la boutique du Château Roc de Breuil avenue de la république à Gauriac le samedi matin entre 10h et 13h.

Chez Galinette on cultive tout naturel et à la main. La permaculture, le maraîchage sur sol vivant et la syntropie s'accordent au même diapason afin de tirer la quintessence du vivant. A suivre dans les prochains mois le verger communal, on a hâte de cultiver en collaboration afin de proposer après les légumes, les fruits du village dans un cadre verdoyant et respectueux de la nature.





On vous souhaite un bel été !

A très bientôt
Chez Galinette

Gaëlle ROPERT

Cérémonie du 8 mai 1945



Le 8 mai est une date symbolique en France, marquant la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. En 2024, comme chaque année, cette journée est dédiée à rendre hommage aux soldats et aux civils qui ont combattu et souffert durant la guerre.

Ce 8 Mai dernier, la France toute entière a célébré le 79ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Partout dans le pays, des cérémonies ont eu lieu pour rendre hommage aux combattants et aux victimes de ce conflit dévastateur.

A Bayon sur Gironde, la cérémonie s'est tenue devant le Monument aux Morts, un lieu emblématique chargé d'histoire. Monsieur le Maire a présidé la cérémonie en présence de nos anciens combattants, d'élus, de représentants des associations, des habitants et des enfants de nos écoles.



La cérémonie a débuté par le discours de monsieur le Maire retraçant une partie du discours prononcé à la Radio le 8 Mai 1945 par le Général de Gaulle à la fin de la Guerre.

Afin d'illustrer et de replacer l'évènement dans le contexte de ce que fut cette Guerre et ses conséquences encore présentes de nos jours, monsieur le Maire a sollicité une jeune de notre commune, Lisa Pontais, pour qu'elle nous fasse la lecture du message du Général de Gaulle. Cette lecture est le début de « NOTRE LIBERTE ». Pour compléter cette lecture, les enfants du conseil municipal ont pu lire quelques couplets de la poésie de Paul Eluard intitulé « Liberté ».

Monsieur le Maire a ensuite donné lecture du Message conjoint du Ministre des Armées, Mr Sébastien LECORNU et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Anciens Combattants et de la Mémoire.



En clôture des discours, Lisa Pontais a énuméré l'ensemble des noms des Bayonnais morts pour la France. S'en est suivi le dépôt de la Gerbe de Fleurs par Monsieur le Maire et les enfants.



Ensuite à retentit la sonnerie aux morts, rendant hommage aux victimes de cette guerre. Il a été observé une minute de silence avant d'entendre sur le parvis de la Mairie, face au Monument aux Morts, le chant de notre Hymne national la Marseillaise. La cérémonie s'est conclue par les remerciements de monsieur le Maire.

Ce 8 mai reste un moment crucial pour la mémoire nationale. Cette cérémonie permet de rendre hommage aux héros de la guerre, de réfléchir sur les leçons de l'histoire et de réaffirmer l'engagement de notre pays, la France, envers la paix et la démocratie. En 2024, cette journée a une fois de plus réuni les Français autour de valeurs communes et du souvenir partagé.

Vincent HERNANDEZ

Le Club de l'Amitié

Nous voici déjà à la fin du 1er semestre. Le Club de l'Amitié remercie tous ses adhérents, les anciens et les nouveaux qui ont contribué à son fonctionnement. Nous avons ainsi pu faire 3 grands lotos et avons pu ouvrir les petits lotos à toutes les personnes désireuses de se rassembler, de partager un bon moment. Ils ont lieu tous les 3èmes mardis de chaque mois et sont suivis d'un goûter gratuit.



Nous avons cependant un regret, c'est de devoir refuser du monde lors des grands lotos car nous sommes limités par le nombre de places et nous nous en excusons.

Le Club a tenté d'organiser un voyage dans les Landes mais vu le peu de participants, il a dû être annulé.

Le prix n'était pourtant pas excessif, le Club payant tout une partie.

Il faut bien se dire que toutes les sorties et autres activités ne peuvent pas avoir lieu sans un financement.

Il provient des adhésions et des petits et grands lotos et merci à ceux qui y participent.

Nous espérons qu'avec le deuxième semestre, il y aura possibilité d'organiser une autre sortie et des repas. Celui de Noël sera comme d'habitude entièrement gratuit.

Quant aux grands lotos, ils auront lieu le dimanche après-midi à 14h à la Salle des Fêtes : le 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre et les petits lotos goûter le 3ème mardi de chaque mois.



Nous sommes désolés d'avoir terminé ce semestre sur une triste note, le décès de Julien, le fils de notre vice-présidente et du trésorier, Nathalie et Jean-Louis MASSON-PISSEU.

Nous leur présentons nos sincères condoléances et toute notre amitié.

Encore merci à tous les Bayonnais et Bayonnaises qui participent à nos différentes activités ainsi qu'à toutes les autres personnes.

A bientôt, nous comptons sur vous.

La Présidente, Marie-Claude GIRARD

Le FCBL



La saison 2024 va se clôturer pour l'association FCBL, nous avons passé une excellente année et nous allons la finir avec un voyage de fin de saison entre joueurs et leurs femmes au Domaine de Dienné.

Nous avons pu nous retrouver déjà en début d'année pour un repas convivial et familial.

Puis, nous avons poursuivi avec un vide ta chambre en Mars à la salle polyvalente, malheureusement nous n'avons pas eu les visites souhaitées malgré le nombre d'exposants sur place pour assurer cette journée.

Nous avons enchaîné avec un super loto en Avril.

Pour clôturer cette année, nous avons fait un tournoi avec 16 équipes, un succès malgré le temps qui n'était pas en notre faveur ! Grâce aux bénévoles qui se mobilisent depuis 2ans, nous avons réussi à acheter un nouveau jeu de maillot pour l'année à venir.

La reprise aura lieu fin Août - début Septembre pour la saison 2024-2025, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour rester informé des évènements futurs.

Stéphanie BERTIN, Secrétaire du FCBL

Les Tréteaux à Bayon, on ne se lasse pas !

Depuis 2018, les Tréteaux sont à Bayon, et ils y sont bien !

Comment dès lors ne pas entamer une nouvelle saison dans cette commune de Haute Gironde où l'art et la culture sont si bien accueillis, si bien protégés, si bien soutenus ?

Les adhérents/acteurs de notre association seront d'accord avec nous. Les Tréteaux bénéficient en exclusivité d'une salle de travail équipée, confortable et pratique. De cet espace privilégié naissent des créations somptueuses depuis les ateliers que nous animons.

Et les spectateurs ne s'y trompent pas : chaque année, de plus en plus nombreux lors des Scènes de l'Enfance. Peut-être parce que la salle polyvalente de Bayon devient, pendant quinze jours, notre Zénith à nous…

En bref, les Tréteaux et la Commune de Bayon sur Gironde, c'est : du théâtre, dans un vrai théâtre, sur un territoire rural.

Comme quoi, tout est possible et tout est encore possible. Puisqu'il faut foncer, fonçons !

Rendez-vous en septembre pour la nouvelle saison des Tréteaux.

Julia ZATKO, Les Tréteaux de l'Enfance





Les Ateliers des Treteaux de l'Enfance - Saison 2024 – 2025

Inscriptions / Pour tous les ateliers/ Bayon sur Gironde

Samedi 14 septembre de 14h00 à 19h30
Lieu : Salle de la Cure - 1er étage - Chemin de l'Église, 33710 Bayon sur Gironde
Début des Ateliers : Semaine du Lundi 16 au dimanche 22 septembre 2024

Important : Pour toutes nouvelles demandes d'inscription

Merci de nous contacter pour vous préinscrire sur la page contact du site de l'association : http://treteaux-enfance.fr/ ou sur t.enfance@gmail.com

- Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons garantir votre inscription si elle n'a pas été validée par mail au préalable.
- Nous vous répondrons dans le courant du mois d'août dès que nous serons fixés sur les effectifs de chaque atelier.
- Tous les renseignements concernant les ateliers (tarifs, horaires…) se trouvent sur : http://treteaux-enfance.fr/

Le plus des Treteaux : Cours de Batterie : Rock, RAP, Electro, musiques actuelles
Renseignements et inscriptions samedi 14 septembre à l'occasion de la journée d'inscriptions
Contact : t.enfance@gmail.com



Les Scenes de l'Enfance 2025 : du 2 au 4 juin - Salle Polyvalente Bayon/Gironde

Bayon s'bouge



La saison 2023-2024 a connu quelques turbulences. Nous avons pu y faire face grâce à 2 nouvelles animatrices. Marie-Aline BOISVERT, professeur de kundalini Yoga et Magaly NOIRCLERC, professeur de Pilates ont pris le relais de Sophie VUILLAUME, victime d'un accident domestique l'obligeant à une immobilisation de quelques mois.

Le bureau de Bayon s'Bouge remercie chaleureusement les adhérentes et les adhérents pour leur fidélité, leur appétit à découvrir le kundalini yoga, qui allie techniques de souffle, postures et mantras.

Nous avons décidé de maintenir 4 créneaux horaires pendant le mois de juillet. A savoir :

- Lundi de 19h à 20h Pilates avec Magaly
- Mercredi de 10h à 11h Renforcement musculaire avec Rodolphe
- Jeudi de 18h30 à 19h30 Kundalini yoga avec Marie-Aline
- Samedi de 10h à 12h (2x1 heure) Marche dynamique avec Sophie

Chacune et chacun, adhérents ou non, peuvent participer à ces séances, au tarif de 5 euros la séance ou 20 euros pour le mois.

Bayon s'Bouge organise une marche dans le cadre de la fête du village, le samedi 27 juillet à partir de 10 heures.

La reprise des activités aura lieu le lundi 9 septembre 2024. **Séances de pré-inscription : lundi 2 et mercredi 4 septembre 2024 de 18h30 à 19h30.**

L'adhésion à l'association est toujours de 20 euros. La cotisation est de 120 euros pour la saison, tarif unique, avec la possibilité de pratiquer quand on veut les 4 activités proposées.

Alors n'hésitez pas. Venez bouger, marcher, méditer, vous relaxer, toujours dans la bienveillance. C'est excellent pour la santé et pour le moral !

Toutes les infos sont à disposition sur le site de la mairie.

Contact : bayonsbouge33710@gmail.com

Bel été à toutes et tous !

La présidente, Françoise GAYRARD

ACIP

Peux être vous ne connaissez pas ACIP
Qui est ACIP ?
Que fait ACIP sur le territoire ?

Vous trouverez toutes les réponses en vous connectant sur le lien ci-après :
Facebook : https://www.facebook.com/Aquitelle/videos/347472585031922
Ou sur
Aquitele : https://www.aquitele.fr/replays.php ?thm=11§id=37
Il s'agit d'un interview réalisé par EquiTélé le 4 juin



ACIP recherche des bénévoles pour les accompagnements gratuits des bénéficiaires
Parler d'ACIP autour de vous et vous serez nos ambassadeurs

Nous contacter :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27
Acip-33@netcourrier.com

Yves PIODA
Président d'ACIP

AMBG

SAISON ARTISTIQUE 2024

Le festival AMBG s'est déroulé du 5 au 9 juillet avec une programmation variée et artistes talentueux

Le Chœur de 46 enfants « **Armonia** » de Préveza -Grèce viendra se produire dans l'église Notre Dame de Bayon le Dimanche 4 Août à 18H



Venez nombreux les écouter et les encourager !

Vous pouvez réserver sur notre site internet : www.festival-ambg.fr

Cette année AMBG vous a proposé un programme de concerts variés pour la saison 2024. Vous trouverez ci-après le détail des concerts qui ont eu lieu ce mois-ci.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.festival-ambg.fr





Yves PIODA, Président AMBG

Au fil de la passion 33



L'association Au Fil de la passion 33 a pour objectif cette année, de favoriser les ateliers réalisés par des professionnels de l'art du fil, tout en conservant bien entendu ses vendredis avec ses ateliers propres.

Nous avons notamment fait venir à Bayon une tisserande, pour nous apprendre tout un nouveau vocabulaire et une nouvelle technique : chaînes inférieures, chaînes supérieures, la foule, la navette, les fils motif, les fils de fond, le peigne, ourdir la chaîne.

Nous avons appris donc à monter nos fils et tisser une lanière pour mettre sur un sac, mais il peut y avoir de nombreuses utilisations (ceinture, porte clé, embrase pour rideaux). Nous avons toutes été séduites par cet atelier.

Le prochain atelier sera en septembre, avec l'apprentissage pour réaliser de la laine feutrée et la



création de petites compositions, nous reviendrons lors du prochain article de la gazette pour vous raconter notre expérience dans ce nouveau domaine.



En mars il y a eu nos puces de couturières, qui connaissent chaque année un intérêt certain pour de nombreuses brodeuses, patcheuses, couturières, qui trouvent à moindre coût toutes sortes de tissus, fils, modèles et patrons, livres, magazines, laine. Ce rendez-vous est important, il permet de faire des tris dans nos placards pour certaines, et de les remplir à nouveau, car on trouve toujours les petites choses qui nous manquent pour assouvir nos passions.

Nous avons également été en avril au salon Pour l'amour du fil à Nantes. Que dire de ce salon, tout simplement magnifique ! Une exposition d'ouvrages de créatrices étrangères de talent dont la renommée n'est plus à faire, et des stands qui proposent des tissus de pure beauté, c'est avec des étoiles plein les yeux que nous sommes revenues avec l'envie de toucher nos tissus, il est difficile parfois de devoir les couper, tant ils sont déjà une œuvre d'art à eux seuls.

Certaines adhérentes se sont mises un peu plus au patchwork (assemblage de tissus pour créer des couettes, des tableaux, tabliers, des sacs, des sets de table et même des vêtements - vestes notamment).

D'autres se sont mises au sashiko,



broderie japonaise, très agréable à faire et une technique délassante.

L'été approche à grands pas et



l'association fermera ses portes cette année le 24 juin, pour retrouver nos familles éloignées, et reprendra le 6 septembre, avec bien sûr de nombreux projets.

Les photos ci-jointes montrent un peu le panel de nos différents ouvrages divers et variés.

A bientôt et bel été à tous et toutes, avec un peu plus de soleil.

Marie BROUCKE, la Présidente

Vivre les Livres

Vivre les livres a, cette année encore, participé à la fête de l'asperge à Etauliers les 27 et 28 avril 2024 en partenariat avec l'association Préface pour présenter des lectures musicales sur le thème du jardin, des légumes et du printemps. Ces animations ont eu lieu à la Fabrique Baffort et dans le parc attenant, lieu culturel en éveil sous l'égide de la fédération Queskonfabrik qui regroupe plusieurs associations culturelles de Haute-Gironde.

Le samedi 13 juillet dernier, nous avons présenté des lectures en partenariat avec la médiathèque de Blaye pour l'animation nationale Partir en livre. Le thème étant "Sports et jeux", des lectures ont pu être proposées ainsi que des activités manuelles, des défis sportifs et des jeux de société sur le thème du sport. Lors de Partir en livre, ce sont des milliers d'animations qui sont proposées dans toute la France pour favoriser la lecture et rendre accessible à tout le monde du livre.



Pour nous joindre :
vivreleslivres@laposte.net
06 89 35 65 85
Pour nous suivre :
Facebook: Vivre les livres
Instagram: vivre_les_livres

Marie LOOSVELDT

Voyage à Meschers

NOTRE VOYAGE À MESCHERS



Lundi 24 et mardi 25 juin, nous sommes partis en voyage à Meschers près de Royan, au centre de l'Estaque, découvrir l'environnement et faire du sport. C'est un endroit très agréable, le personnel est très gentil, et les animateurs nous ont proposé des activités super chouettes, on a adoré !







Nous partons motivés et en pleine forme, et après 1h30 de route nous découvrons le centre, dans la forêt tout au bord de l'estuaire, presque à l'océan.







Nous nous installons confortablement dans nos chambres, avant d'aller nous dégourdir les jambes dans le parc et prendre notre premier repas.

L'après-midi nous nous répartissons en deux groupes pour commencer nos activités, qui seront au nombre de trois sur les deux jours :

- une activité cerfs volants
- la découverte de la faune et la flore suivie de deux petites activités sportives
- un jeu de piste

La découverte de la faune et de la flore





Nous partons à la découverte de traces laissées par les habitants de la forêt : l ' écureuil, le blaireau, le renard, le chevreuil et le sanglier. Nous imitons leurs déplacements avant de nous Enfoncer dans la forêt (de pins avec leurs aiguilles, de chênes avec leurs glands).





Nous découvrons beaucoup de traces d 'animaux : un tronc recouvert de boue et de poils de sanglier, le sol gratté par les sangliers, des petites empreintes de chevreuils, des terriers de blaireaux, des pommes de pin rongées par les écureuils.

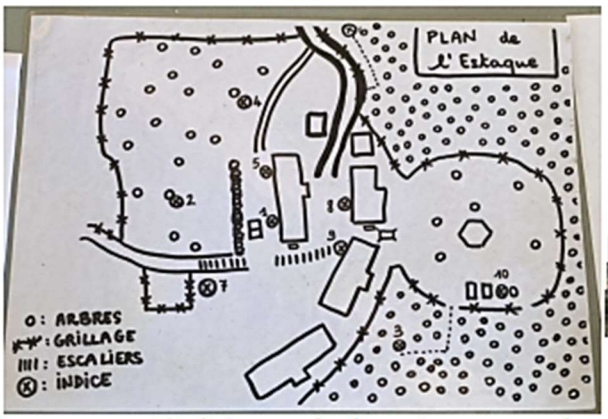




Un petit temps de repos avant de nous lancer dans des courses effrénées (des parcours et un jeu collectif au milieu des arbres).




Le jeu de piste





Nous avons 10 énigmes à résoudre, proposées sur un petit livret à compléter. Nous devons retrouver des rondelles de bois numérotées de 1 à 10 cachées dans le centre, nous indiquant les emplacements où nous trouverons les réponses aux énigmes.
Un plan nous permet de repérer où sont cachées les rondelles de bois.







Les cerfs volants





On ne peut pas s 'en empêcher … on court mettre nos pieds dans l 'eau … Du bonheur !!





Il n 'y avait pas beaucoup de vent, mais on a quand même réussi à faire voler nos cerfs-volants !!!





Et là , on était prêts pour la nuit, mais décidément,
on n 'a pas pu s 'empêcher non plus de faire la fête !!!





Heureusement qu 'il y a le bus du retour pour nous reposer
Un magnifique séjour !!

Merci au SIRP de Bayon/St Seurin et à l 'association des parents d 'élèves 1,2,3 soleil qui ont largement contribué au financement de ce séjour .

Maîtresse Véronique

Les jeux olympiques des enfants



Le vendredi 31 mai, tous les élèves de l'école de Bayon ont pris le bus pour aller à l'école de Tauriac. Nous avons fait les Jeux Olympiques avec les élèves des écoles de Tauriac et de Lansac. En arrivant, nous avons défilé par pays avec les drapeaux. Il y avait 12 équipes comme la France, le Portugal, le Brésil ou l'Indonésie. Après, nous avons fait les jeux. Le matin, les grands organisaient les jeux pour les petits.



L'après-midi, c'était au tour des grands de faire les épreuves. Il y avait du basket, de l'escrime-bouteille, de la course en relais et même une épreuve avec les yeux bandés. Nous nous sommes bien amusés. La journée s'est terminée avec la remise des médailles, une danse collective et un goûter. En plus, comme les classes étaient mélangées, nous avons rencontré plein d'autres enfants.

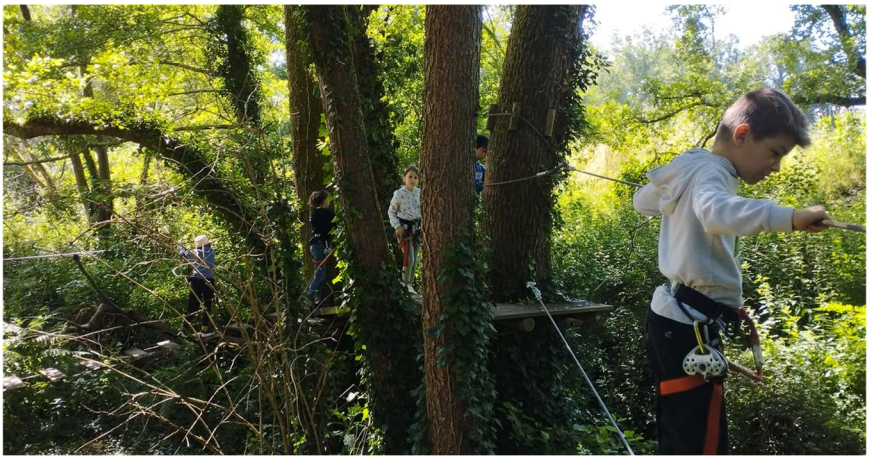
Maître Guillaume et la classe des CE1-CE2



La sortie à Nat&a



Le lundi 10 juin, nous sommes allés à Nat&a avec la classe des cm1-cm2. Nous avons fait des groupes pour nous répartir sur les différentes activités. Il y avait de la course d'orientation. Nous devions trouver des balises cachées dans la nature en répondant à des énigmes. La deuxième activité était le disc-golf. Ce sont les mêmes règles que pour le mini-golf mais nous lancions des frisbees dans des genres de paniers.



Enfin, nous avons aussi fait de l'accrobranche. Nous faisions un parcours dans les arbres. Bien sûr, nous étions attachés ! On marchait sur des câbles, des filets, des planches à plusieurs mètres de hauteur. Là, certains d'entre nous ont eu peur. Mais ils ont réussi à avancer en surmontant leur peur. On s'encourageait, c'était chouette ! Mais le mieux, c'était les tyroliennes et le toboggan géant !

Maître Guillaume et la classe des CE1-CE2

La Kermesse des écoles



Le samedi 28 juin, les 4 classes du RPI Bayon/St Seurin ont présenté leur spectacle de fin d'année sur le thème du sport et du corps en lien avec les Jeux Olympiques qui auront lieu à Paris cette année.

Nous avons construit ce spectacle pendant presque 2 mois et nous y avons pris beaucoup de plaisir ! Nous avons pu présenter différentes pratiques sportives comme le rugby, le saut en hauteur, le badminton, le surf, le basket-ball, la natation et bien d'autres encore ! Nous devions faire un défilé en extérieur avec plein de beaux drapeaux mais le temps n'était pas avec nous.



Nous souhaitons remercier l'association des parents d'élèves 1, 2, 3 soleil ainsi que les bénévoles qui se sont occupés du repas et des jeux l'après-midi.

Merci aussi à la commune de Bayon pour l'apéritif.

Et merci à tous ceux qui étaient présents.







Maîtresse Marie

Cérémonie de fin d'école primaire

Petite tradition désormais bien ancrée dans le RPI Bayon/St Seurin : la cérémonie de fin d'école primaire qui se déroule le dernier jour, à l'école de Bayon, en présence de tous les enseignants, des maires des deux communes et des employés municipaux.

Affublés d'un chapeau qu'ils ont eux-mêmes confectionné, les élèves de CM2 se voient remettre un diplôme, le livre « des vacances » offert par le ministère et un livre personnalisé avec dédicaces offert par la mairie de St Seurin.

« L'école, c'est apprendre à se quitter. »

Le Maître Samuel Ségouin



Michel Colline et la BD



Michel Colline est venu dans la classe le vendredi 17 mai 2024. On lui a fait une BD (mais chut, c'était un secret !). Il est venu parce qu'on a travaillé sur ses livres et qu'il y a le festival « BD et vin » à Gauriac. Nous avons lu « Charbon ». Michel Colline est scénariste et dessinateur.

Tout le monde a aimé sa venue et ses dessins. On lui a posé des questions et il nous a montré quelques-uns de ses dessins. Nous lui avons offert la BD et il l'a lu devant la classe. Nous lui avons aussi demandé de faire la couverture de notre livre « Des idées plein la tête 9 ! ». Enfin, on a fait une battle de dessins, mais on n'avait plus trop de temps donc on n'en a fait que deux.

Réda, Margaux et Caly

« Un grand merci au comité des fêtes de St Seurin qui a financé ces 2 heures d'interventions en classe. Je conseille vivement de lire la BD Charbon, qui parle de dictature et de monde sans nature. Excellente BD pour les petits... et les grands ! Un énorme merci à Michel Colline. »



Le Maître Samuel Ségouin

La visite des p'tits 6ème face aux grands 3ème

Le vendredi 24 mai 2024, les CM2 de St Seurin de Bourg sont allés au collège Jacques Prévert (de Bourg). Tout d'abord, nous avons pris le bus pour aller au collège. La journée a débuté avec un jeu de l'oie sur le harcèlement scolaire avec une des surveillantes du collège. Ensuite, nous sommes partis dans la classe d'espagnol pour faire un deuxième jeu pour connaitre notre comportement en cas de désaccord. Nous sommes ensuite partis attendre dans la première cour de récréation pour ensuite pouvoir aller manger au réfectoire (self). Après avoir mangé, nous sommes partis en récré d'une heure avec tous les élèves du collège et les surveillants. À la fin de la récréation, les surveillants nous ont appelés pour aller en salle d'étude, pour former les équipes, pour faire L'ESCAPE GAME !!!!! Après avoir fait les équipes, nous avons regardé une vidéo faite par les 5èmes pour nous expliquer notre mission. Après avoir terminé l'escape game, nous nous sommes réunis dans la cour pour remonter dans le bus et retourner à l'école. Après la visite, nous savions à peu près nous repérer dans le collège.

Nous avons tous aimé cette visite.

Anna, Aya Louhan

Des idées plein la tête 9 !!



À la fin de l'année 2024, l'école de St Seurin de Bourg a écrit un livre nommé « DES IDÉES PLEIN LA TÊTE 9 ! » Ce sont des histoires toutes droit sorties de la tête des enfants de la classe. Cela permet de s'amuser, se faire plaisir, mais aussi de travailler la grammaire, l'orthographe, le français et faire marcher son imagination. C'était amusant à faire, parce qu'il y a plein d'histoires et qu'il fallait les taper à l'ordinateur. C'était chouette d'écrire ses propres histoires ! On a adoré !!!

Ange et Samuel (et le maître Samuel)

PS : Un exemplaire en consultation libre est disponible à la mairie de St Seurin de Bourg, sur demande. N'hésitez pas !

La sortie à Terre d'oiseaux et le Festival « Sciences tout court(s) »



Le jeudi 16 mai, nous sommes partis à Terre d'oiseaux parce qu'on a travaillé sur la biodiversité. Avec la classe et des accompagnateurs, nous avons pris des épuisettes et nous avons capturé des insectes. Après, nous avons mis les insectes que nous avions pêchés dans des boites, on les observés et trouvé de quelle espèce ils étaient. Après, nous avons mangé puis nous sommes allés regarder des courts métrages scientifiques sur le thème « Voire l'invisible : de l'infiniment petit à l'infiniment grand ». Le maître nous a donné une feuille où il fallait mettre notre avis sur les courts métrages. Voici les avis d'élèves sur cette sortie :

« C'était éducatif et rigolo. » Athénaïs
« J'ai adoré parce qu'on a observé les insectes. » Céléna
« J'ai aimé quand j'ai mis mes mains dans la vase. » Nelson
« Je n'ai pas aimé parce que je n'ai rien attrapé. » Nino
« Je n'ai pas trop aimé parce qu'on devait mettre les mains dans la vase. » Samuel

Zoé et Laëlle

Sortie à Natéa

Le lundi 10 juin 2024 nous avons fait une sortie, nous sommes allés à Natéa, nous avons fait de la course d'orientation, du disque golf et de l'accrobranche.

Nous avons fait ça car notre thème cette année est le sport et on a beaucoup aimé. On va vous expliquer ce qu'est la course d'orientation.

C'est une course où tu es en groupe et il faut trouver des balises. Le disque golf, il faut lancer un disque (un frisbee) et il faut le lancer jusqu'au panier à disque.

L'accrobranche c'est un sport où il faut grimper dans les arbres avec du matériel. Il te protège si tu tombes et il sert à faire la tyrolienne.



Nelson et Aramis (et le maître Samuel)

smicval

Mon calendrier de collecte - BAYON SUR GIRONDE

Jan.2024	Fév.2024	Mar.2024	Avr.2024	Mai.2024	Jui.2024	Jul.2024	Aou.2024	Sep.2024	Oct.2024	Nov.2024	Déc.2024
L. 01 Férié	J. 01	V. 01	L. 01 Férié	M. 01 Férié	S. 01	L. 01	J. 01	D. 01	M. 01	V. 01 Férié	D. 01
M. 02	V. 02	S. 02	M. 02	J. 02	D. 02	M. 02	V. 02	L. 02	M. 02	S. 02	L. 02
M. 03	S. 03	D. 03	M. 03	V. 03	L. 03	M. 03	S. 03	M. 03	J. 03	D. 03	M. 03
J. 04	D. 04	L. 04	J. 04	S. 04	M. 04	J. 04	D. 04	M. 04	V. 04	L. 04	M. 04
V. 05	L. 05	M. 05	V. 05	D. 05	M. 05	V. 05	L. 05	J. 05	S. 05	M. 05	J. 05
S. 06	M. 06	M. 06	S. 06	L. 06	J. 06	S. 06	M. 06	V. 06	D. 06	M. 06	V. 06
D. 07	M. 07	J. 07	D. 07	M. 07	V. 07	D. 07	M. 07	S. 07	L. 07	J. 07	S. 07
L. 08	J. 08	V. 08	L. 08	M. 08 Férié	S. 08	L. 08	J. 08	D. 08	M. 08	V. 08	D. 08
M. 09	V. 09	S. 09	M. 09	J. 09 Férié	D. 09	M. 09	V. 09	L. 09	M. 09	S. 09	L. 09
M. 10	S. 10	D. 10	M. 10	V. 10	L. 10	M. 10	S. 10	M. 10	J. 10	D. 10	M. 10
J. 11	D. 11	L. 11	J. 11	S. 11	M. 11	J. 11	D. 11	M. 11	V. 11	L. 11 Férié	M. 11
V. 12	L. 12	M. 12	V. 12	D. 12	M. 12	V. 12	L. 12	J. 12	S. 12	M. 12	J. 12
S. 13	M. 13	M. 13	S. 13	L. 13	J. 13	S. 13	M. 13	V. 13	D. 13	M. 13	V. 13
D. 14	M. 14	J. 14	D. 14	M. 14	V. 14	D. 14 Férié	M. 14	S. 14	L. 14	J. 14	S. 14
L. 15	J. 15	V. 15	L. 15	M. 15	S. 15	L. 15	J. 15 Férié	D. 15	M. 15	V. 15	D. 15
M. 16	V. 16	S. 16	M. 16	J. 16	D. 16	M. 16	V. 16	L. 16	M. 16	S. 16	L. 16
M. 17	S. 17	D. 17	M. 17	V. 17	L. 17	M. 17	S. 17	M. 17	J. 17	D. 17	M. 17
J. 18	D. 18	L. 18	J. 18	S. 18	M. 18	J. 18	D. 18	M. 18	V. 18	L. 18	M. 18
V. 19	L. 19	M. 19	V. 19	D. 19 Férié	M. 19	V. 19	L. 19	J. 19	S. 19	M. 19	J. 19
S. 20	M. 20	M. 20	S. 20	L. 20 Férié	J. 20	S. 20	M. 20	V. 20	D. 20	M. 20	V. 20
D. 21	M. 21	J. 21	D. 21	M. 21	V. 21	D. 21	M. 21	S. 21	L. 21	J. 21	S. 21
L. 22	J. 22	V. 22	L. 22	M. 22	S. 22	L. 22	J. 22	D. 22	M. 22	V. 22	D. 22
M. 23	V. 23	S. 23	M. 23	J. 23	D. 23	M. 23	V. 23	L. 23	M. 23	S. 23	L. 23
M. 24	S. 24	D. 24	M. 24	V. 24	L. 24	M. 24	S. 24	M. 24	J. 24	D. 24	M. 24
J. 25	D. 25	L. 25	J. 25	S. 25	M. 25	J. 25	D. 25	M. 25	V. 25	L. 25	M. 25 Férié
V. 26	L. 26	M. 26	V. 26	D. 26	M. 26	V. 26	L. 26	J. 26	S. 26	M. 26	J. 26
S. 27	M. 27	M. 27	S. 27	L. 27	J. 27	S. 27	M. 27	V. 27	D. 27	M. 27	V. 27
D. 28	M. 28	J. 28	D. 28	M. 28	V. 28	D. 28	M. 28	S. 28	L. 28	J. 28	S. 28
L. 29	J. 29	V. 29	L. 29	M. 29	S. 29	L. 29	J. 29	D. 29	M. 29	V. 29	D. 29
M. 30		S. 30	M. 30	J. 30	D. 30	M. 30	V. 30	L. 30	M. 30	S. 30	L. 30
M. 31		D. 31 Férié		V. 31		M. 31	S. 31		J. 31		M. 31

Ordures ménagères

Papiers & Emballages

Vos bacs sont collectés les jours indiqués sur le calendrier y compris les jours fériés (sauf 1er mai, 25 décembre et 1er janvier qui sont rattrapés le **SAMEDI SUIVANT**).

Pensez à sortir vos bacs la veille de votre jour de collecte au soir !

BAYON SUR GIRONDE
SAMEDI 27 JUILLET 2024



FÊTE ANNUELLE

SALLE POLYVALENTE DE BAYON
ENTRÉE LIBRE

RESTAURATION SUR PLACE, BOISSONS, ANIMATIONS



@afclbayonsurgironde AFCL Bayon Sur Gironde AFCL Bayon Sur Gironde

PROGRAMME
SAMEDI 27 JUILLET 2024

09:30 Marche nordique

11:30 Arrivée de la marche nordique et dégustation

au Château Eyquem

14:00 Pétanque.

15:00 à 18:00 Activités pour les enfants

19:00 Apéritif offert par la Mairie de Bayon Sur Gironde

20:00 Marché nocturne et food-trucks

22:30 Spectacle de fontaine musicale (nouveauté !)

20:00 à 02:00 du matin, animation par Anim'Landes

Tombola sur place, tirage le samedi soir

Programme communiqué à fin d'information mais pouvant évoluer en fonction de contraintes climatiques ou d'évènements extérieurs. N'hésitez pas à consulter nos pages Facebook ou Instagram pour les toutes dernières informations sur cet évènement.

AFCL
Le plaisir d'être ensemble

@afclbayonsurgironde AFCL Bayon Sur Gironde AFCL Bayon Sur Gironde